

## Les rencontres de l'art contemporain Rhône-Alpes

Les 4 et 5 juillet 2006 se sont déroulées au Conseil Régional et organisées par lui « Les Rencontres de l'Art Contemporain Rhône-Alpes ». Ces 2 journées ont réuni les acteurs (artistes, diffuseurs, médiateurs, amateurs d'art, élus...) des arts plastiques et visuels de la Région (Ain, Ardèche, Drôme, Isère, Loire, Rhône, Haute-Savoie, Savoie).

Ces rencontres étaient ouvertes par Madame Bernadette Laclais, vice-présidente à la Culture, puis la présentation de leur déroulement par Monsieur Jean-Pierre Saez, directeur de l'Observatoire des politiques culturelles qui donna ensuite la parole au représentant des artistes qui était ce jour Alain LOVATO.

Volci, pour information, cette intervention :

Bonjour,

Je dois tout d'abord préciser, que je m'exprime ici en tant que président de la MAPRA (Maison des Arts Plastiques Rhône-Alpes (1 millier d'artistes adhérents) sur les 8 départements de Rhône-Alpes, et en tant qu'administrateur et membre du bureau de la Maison des Artistes (15 000 artistes adhérents au niveau national), délégué par son président Rémy Aron pour parler en leur nom.

Nous remercions vivement le Conseil Régional, tout particulièrement sa vice-présidente à la culture Mme Bernadette Laclais de nous donner ce temps d'expression. Elle en est d'autant plus remerciée car, il est peu, voire pas habituel dans notre domaine de donner la parole collectivement et publiquement à ceux qui sont les premiers maillons de la chaîne : **les artistes**, à ceux qui font que par nos différents métiers et fonctions nous sommes tous ici aujourd'hui.

.

Pourquoi ? nous sommes en droit de nous poser la question.

Nous disons bien, donner la parole **aux** artistes. La leur donner par les structures dans lesquelles ils se reconnaissent celles qui les représentent et portent leur parole, et dont ils ont élus démocratiquement les représentants : Les Associations.

Nous ne parlons pas ici d'associations fort respectables, créées sur des affinités philosophiques ou esthétiques .

Nous nous plaçons sur le plan du citoyen-artiste : Une activité, une profession, des devoirs et des droits.

Les choses et les époques s'accélèrent, apportent d'autres problématiques, d'autres vision, et bien sur, d'autres moyens, d'autres matériaux, d'autres technologies qui comme toujours, sont récupérés par le créateur Tout cela, vient chaque jour s'ajouter et entrer en dialogue, voire en confrontation « créatrice »

Les moyens n'ont jamais été aussi étendus, la création n'a jamais été aussi large.

**Elle est aujourd'hui à 360 °**

**Et là**, il y a problème, car seul un faible segment de l'éventail est pris en compte par l'institution et le para-institutionnel.

**Seule**, une partie très restrictive de la création actuelle .n'a accès aux divers dispositifs financés par la collectivité.

**Seule**, une partie très restrictive de catégorie d'artistes n'a accès aux divers dispositifs mis en place par l'état, en l'occurrence les services du ministère de la culture, et leurs assimilés et concentrent bourses et aides diverses, achats et commandes publiques.

Il y a 25 ans, ces dispositifs ont été mis en place sous le ministère de Jack Lang avec Claude Mollard, alors délégué aux Arts Plastiques. Une délégation qu'il avait d'ailleurs créée à la demande du ministre pour une nouvelle politique en faveur des Arts Plastiques.

L'esprit et le fonctionnement de cette belle initiative et de ce qui en découlait, se sont assez rapidement transformés. *Je vous invite à lire à ce sujet dans le numéro de juin de la revue ARTENSION l'entretien sur 7 pages de Claude Mollard Il rejoint notre constat (il est le père de ces dispositifs).*

Tout ceci s'est rapidement transformé de l'intérieur, générée par un système où les mêmes personnes restent en fonction dans les mêmes structures de décisions, (*je cite là, mot à mot Claude Mollard*) ou bien se déplacent par un principe de chaises tournantes.

Cela donne aujourd'hui l'impression d'un pouvoir de l'intérieur ayant oublié la notion de services publics. Car certains savent qu'un ministre ça reste en place entre 6 mois et 2 ans : ça passe. Vite.

### **Alors, que récuse une grande majorité d'artistes ?:**

C'est la façon dont le choix des attributions sont faits.

Soit à Paris, soit par les DRAC en région, avec ou sans la collaboration du para-institutionnel ou de personnes cooptées car dans la ligne.

### **Attention !!...**

Nous ne sommes pas en train de dire que cela relève d'une volonté concertée, d'une stratégie mais de la déviation progressive et régulière d'un système atténué par quelques uns, mais amplifié par beaucoup d'autres.

**Nous sommes profondément en désaccord avec un système** qui donne l'impression que le choix d'une œuvre, d'un projet d'un artiste, d'un collectif, d'une structure de diffusion, se fait d'après l'idée à priori que se fait le décideur institutionnel sur ce que doit être aujourd'hui la création et non par la prise en compte de ses réalités, celles des ateliers, des studios ou dans la cuisine. d'un 2 pièces :

**Précisons-le...**, nous ne contestons pas les œuvres et les artistes choisis, ils font évidemment partie des 360°, **nous contestons un système de choix.**

Il n'est également pas question de remettre en cause la politique d'aide à la création la commande publique ou les achats pour les collections, , bien au contraire.

Mais de tenter de ramener ce système à l'intelligence de ses origines. Où **Jack Lang**, par l'esprit même de ses mesures, rejoignait alors **André Malraux** (à la création du Ministère de la Culture) qui disait : « l'Etat n'est pas fait pour diriger la création mais pour la servir ».

### **Encore une fois... Nous sommes en droit de nous poser une question :**

S'achemine-t' on en France vers une Histoire de l'Art qui serait désormais pré -écrite par l'Institution où l'artiste n'en serait plus que l'instrument ?

Celui qui est à l'intérieur de ce système n'a peut-être pas ce sentiment. Mais si une immense majorité d'artistes les interpellent, ils devraient peut-être essayer de ce poser des questions.

Ce problème trouve une amplification naturelle, par la spécificité bien française qu'est une forte présence de l'état dans la création donc la possibilité de peser dessus par le financement de choix trop restrictifs.

Le centralisme est bien-sûr un autre amplificateur important, qui inscrit le phénomène dans une grande pyramide d'uniformité et de pouvoir .

Ce n'est évidemment pas une décentralisation timide comme celle que nous connaissons depuis un peu plus de 20 ans qui donne la possibilité de changer cet état de chose et les comportements induits, mais une vraie volonté du politique.

Alors, s'inscrivant résolument dans une dynamique nationale et internationale mais avant tout européenne que peut apporter une politique de région dans tout cela ?

Certainement beaucoup de choses, c'est ce que nous verrons ultérieurement dans les ateliers.

En tout cas nous sommes convaincus que l'Europe est une véritable chance particulièrement pour les artistes français et tout particulièrement pour ceux qui ont choisi de vivre et de travailler en région.

Nous pouvons dire une chose, c'est que si une région doit évidemment travailler en dialogue en partenariat avec le ministère de la culture et ses représentants en région , elle ne doit pas y être inféodée.

Elle devrait surtout mettre en place un système de choix prenant en compte les réalités de la création actuelle de nos contemporains sur son territoire. Ceux qui la font ,comme ceux qui la diffusent Essayant de tendre vers un plus juste équilibre, disons-même une équité.

Tenant compte des différents acteurs susceptibles de représenter une vision à la fois large et pertinente. , la création de dispositifs, nous l'avons vu est une choses mais la façon de les faire fonctionner en est une autre.

**Qui en bénéficie et pourquoi ?**

**Qui n'en bénéficie pas et pourquoi ?**

**Qui choisit ? Comment ?**

Une attitude générale qui se situerait plutôt dans la recherche, le débat, voire le doute et non dans des certitudes pré-établies d'une pensée unique, en tout cas restrictive, incompréhensible et injuste.

Nous sommes confiants et prêts à y apporter toute notre contribution .

Je vous remercie.

Alain Lovato/Artiste  
Président de la MAPRA  
Membre du C.A et du bureau de la M.D.A.  
LYON le 4 juillet 2006